

Concours section : SA Commun Externe Classe Normale

Epreuve matière : Cas pratique

N° Anonymat : L241A111003195 Nombre de pages : 8

Epreuve - Matière : *Cas pratique* Session : *2024*

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Direction Régionale de l'Economie,
de l'Emploi, du Travail et des
Solidarités
Service X
Bureau H

À 4...
Le 11/11/2024

Affaire suivie par: NOM Prénom
Secrétaire administratif (DREETS)

Note à l'attention de Monsieur le Chef de Service

Objet: Réforme du Service Public de l'Emploi: création de France Travail

Références:

Loi du 18 Décembre 2023

Article L5311-1 du Code du Travail

Commission des Affaires Sociales - Projet de Loi Finances
Travail+emploi.gouv.fr

Mission de présfiguration - France Travail

.I.I.P.

L'année 2024 a été marquée par une réforme majeure : Pôle Emploi, instance icônique de l'État français depuis 2008, a été remplacé par France Travail suite à l'application de la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi.

La lutte contre le chômage étant au cœur des missions de l'État, l'importance de créer, fiabiliser, et pérenniser un service public fort et efficace est cruciale.

Afin de vous exposer au mieux cette réforme, je récapitulerais dans un premier temps les points clés de l'organisation générale du Service Public pour l'Emploi (SPE).

Je présenterai ensuite les objectifs de cette réforme et terminerai par les mesures mises en œuvre pour atteindre ces objectifs.

I) Le Service Public de l'Emploi (SPE)

Le Service Public de l'Emploi regroupe de types d'acteurs :

A) Les acteurs publics

- L'État, à travers le Ministère du Travail et les DREETS, qui définit la politique à suivre en matière d'emploi;

- France Travail (depuis le 01/10/2024), en charge de l'accompagnement des demandeurs d'emploi et du lien avec les entreprises;

- D'autres acteurs publics, tels que l'Agence nationale pour la formation professionnelle (ANFPA) et l'Unédif, qui gèrent respectivement la formation professionnelle des adultes et les modalités d'indemnisation.

B) D'autres acteurs privés

En complément, certains organismes peuvent en vertu de l'article L5311-4 du Code du Travail participer au SPE : les agences d'intérim ou de placement, ou tout autre structure ayant pour vocation à insérer des personnes en difficulté sur le marché du travail.

Qu'ils soient publics ou privés, tous ces acteurs ont pour objectifs d'accompagner les personnes en difficulté d'emploi vers une ^{activité} professionnelle.

Le SPE, défini par l'article L5311-1 du Code du Travail, est également structuré en quatre niveaux géographiques : national, régional, départemental et local.

Un pilotage central est effectué via des directives nationales, puis modulé localement pour coller à la réalité des différents territoires.

A) Les objectifs de la réforme France Travail

A) Pôle Emploi : un organisme limité

Plusieurs facteurs sont en partie responsables de l'enclassement constaté de Pôle Emploi :

- Un suivi administratif trop lourd
- Un effectif trop peu important
- Une disparité trop grande d'outils numériques avec les différents acteurs

Face à ces difficultés, deux problématiques ont été identifiées, à savoir un accompagnement insuffisant pour les personnes ne pouvant retrouver elles un emploi, ainsi que pour les entreprises dans leur processus de recrutement.

B) Répondre à ces problématiques

Au vu de ces éléments, la réforme France Travail a pour objectifs :

- Une meilleure organisation structurale en faisant tous les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion
- Un réseau de communication et de diffusion plus efficace
- Une adaptation aux différents publics avec la coordination des autres acteurs du SPE

Ces rapprochements permettent de mieux cibler les besoins des différents usagers en fonction de leur profil :

- Création des lieux uniques d'accueil (LUA) suite à la collaboration entre Pôle Emploi et CAP Emploi pour les personnes atteintes d'handicap ;
- Déploiement du Contrat d'engagement Jeune (CEJ) avec les missions locales pour les 16/25 ans
- ^{De} Nombreux dispositifs prévus pour la petite enfance : création de postes d'assistants maternels, création de relais petite enfance.

Toutes ces mesures contenues dans la réforme France Travail ont pour but d'atteindre l'objectif final de réduire le chômage autour de 5% d'ici 2027 (Loi du 18/12/23 pour le plein emploi).

III) Favoriser le plein emploi : un défi structurel et fonctionnel

Comme évoqué dans les paragraphes précédents, la réforme France Travail a pour but à travers un "réseau France Travail" de fédérer tous les acteurs du service pour l'emploi.

Deux points importants sont à étudier :

- Son organisation structurelle
- Son organisation fonctionnelle

Concours section : SA Commun Externe Classe Normale

Epreuve matière : Cas pratique

N° Anonymat : L241A111003195 Nombre de pages : 8

Epreuve - Matière : Cas pratique Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

A) Le Réseau France Travail

Le réseau s'articule autour :

- D'une gouvernance stratégique, politique et financière, représentée par l'Etat, les collectivités et les partenaires sociaux;

- Des instances d'accompagnement des usagers : France Travail, Missions locales et CAP Emploi;

- Des différents partenaires publics ou privés

les différents comités correspondant au niveau géographique comme vu au paragraphe I) A) avant pour missions transversales de fédérer tous ces acteurs, diagnostiquer les territoires, d'élaborer des plans d'action et promouvoir les services de France Travail auprès des publics cibles : demandeurs d'emploi, employeurs.

B) Son fonctionnement pour les usagers

Pour permettre une diminution du chômage et favoriser le plein emploi, plusieurs mesures ont été prises ou ajustées : 5.1.8.

- Automatisation des démarches: inscription automatisée pour l'ensemble des personnes sans emploi;
- Accompagnement au foyer, et engagement réciproque (heures d'activité dues pour l'accompagnement ou la formation
- Harmonisation des logiciels pour une interface plus simple et faciliter la prise en charge.

Pour conclure, la réforme France Travail vise en premier lieu à réduire le pourcentage de chômeurs au maximum en s'appuyant sur une humanisation des différents acteurs.

Ce processus permettra alors de mieux cibler et accompagner les différents profils d'usagers au travers d'une gouvernance transversale, d'une prise en compte de la réalité propre à chaque territoire, et d'une amélioration des outils numériques.

Signature

XXX

.6.1.8..